

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur formation professionnelle
tenue au Centre de services de Saint-Félicien
le 15 mai 2019 à 9 h
sous la présidence de Nadia Tremblay**

1. MOT DE BIENVENUE

Nadia Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

Nadia Tremblay, Audrey Piquette, Nick St-Pierre, Patrice Boivin, Sylvain Boutin, Serge Michaud, France Lapierre et Mario Simard.

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

France Lapierre propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2018

Nadia Tremblay propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2018.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2018

Au point 13.1 Ententes 180 et 190 jours, Patrice Boivin mentionne que ce point sera discuté lors de la prochaine rencontre du CPEE pour l'année scolaire 2019-2020.

6. CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2019-2020

Nadia Tremblay dépose le calendrier scolaire de la formation professionnelle 2019-2020 (joint au présent procès-verbal).

7. DÉPÔT DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2019-2020

Nadia Tremblay dépose l'organisation scolaire 2019-2020 (joint au présent procès-verbal) et en fait la présentation. L'organisation déposée comporte une coupure de deux postes régulier temps plein. Après discussion, la partie patronale accepte la proposition syndicale de réduire seulement un poste dans le DEP en « mécanique d'engins de chantiers ».

8. DEMANDE DE MUTATION

Nadia Tremblay dépose un mémo concernant « Demande de mutation en formation professionnelle 2019-2020 » tout en précisant que la date limite pour faire une demande de mutation est le 17 mai à 16 heures (joint au présent procès-verbal).

9. SOLDE DU BUDGET DE PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ

Nadia Tremblay dépose le solde du budget perfectionnement conventionné en 2018-2019 (joint au présent procès-verbal).

10. CLIMAT DE TRAVAIL

La partie patronale mentionne qu'il y a un très bon climat de travail dans les centres et que le personnel est dynamique. Nadia Tremblay explique que certaines précisions ont été apportées par la direction auprès d'enseignants concernant la rémunération lors de périodes de dépannage ainsi que l'amplitude quotidienne permise pour l'accomplissement du travail de nature personnelle. Pour sa part, la partie syndicale mentionne qu'il n'y a jamais eu de problématique par le passé concernant le moment pour effectuer le TNP entre autres pour les enseignants ayant un calendrier scolaire de 180 et 190 jours. Elle

déplore toutefois l'attitude de la direction dans ce dossier et demande à cette dernière de revoir sa position afin de permettre une plus grande amplitude quotidienne et d'informer les enseignants à ce sujet.

11. VARIA

11.1 Matériel et ressources manquants

La partie syndicale soulève quelques problématiques concernant des demandes de matériel destiné au « banc d'emprunt ». Celles-ci ont été acheminées aux personnes responsables du centre depuis plusieurs semaines concernant des blocs de ciment, des toilettes avec réservoir, produits d'hygiène, etc. Pour le moment, les enseignants et les élèves sont toujours en attente de matériel. La partie syndicale demande à la direction du centre de donner suite à l'ensemble des demandes et ce dans les plus brefs délais. Elle déplore aussi le manque de techniciens car cela a pour effet d'ajouter des tâches additionnelles au personnel enseignant. La partie patronale s'engage à donner suite aux demandes des enseignants dans les prochains jours. Elle souhaite aussi régler la problématique de manque de ressources dans les prochaines semaines.

11.2 Clause 13-10.14

La partie syndicale demande à la partie patronale de rémunérer les enseignants à temps partiel pour les jours de travail supplémentaires à 1/1000^e du traitement en dehors du contrat de travail de l'enseignant. Pour la partie syndicale, la clause (13-10.14) concerne uniquement les enseignants à temps plein. La partie patronale analysera la demande.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 14 octobre 2019 à 9 h au Centre de services de Saint-Félicien.

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.